



**Championnat provincial groupe d'âge en eau libre
Invitation populaire provinciale en eau libre ICI
Étape #2 du circuit Carrossier ProColor
Challenge de la St-Maurice
– Rivière St-Maurice, Shawinigan –
30 juin et 1^{er} juillet 2019**

Ce même événement comprend 4 événements différents. Tous les nageurs, expérimentés ou non, de 11 ans et plus sont invités à participer à cet événement. Les 4 événements se décrivent comme suit :

- Le championnat provincial de natation en eau libre vise à permettre aux nageurs à développer leur qualité compétitive à la natation en eau libre.
- L'invitation populaire provinciale a pour but de permettre aux nageurs expérimentés ou non de découvrir la natation en eau libre, développer leur aptitude dans la discipline et maintenir de saines habitudes de vie
- L'étape #2 du circuit Carrossier ProColor permet aux 14-19ans de prendre part à un circuit structuré et compétitif pour la deuxième fois cette saison, sur une distance de 5km.
- Le challenge de la St-Maurice est un événement amateur ouvert au grand public et visant la découverte de la natation en eau libre, dans un environnement sécuritaire et plaisant.

Femmes : 11 ans et plus Hommes : 11ans et plus

IMPORTANT : L'âge d'un nageur est déterminé par son âge à la première journée de compétition.

Durée de l'événement	2 jours; Dimanche 30 juin (8h00 à 16h30) et lundi 1 ^{er} juillet (8h00 à 16h30)
Format	Pour les épreuves du 1 ^{er} juillet : Épreuves finales par le temps sur un circuit de type fermé de 1 km. Pour les épreuves du 30 juin : Épreuves finales par le temps sur un circuit de type fermé de 200m pour le 1km et le relais et circuit ouvert de 400m pour la traversée.
Sanction	Le championnat provincial, l'invitation provinciale et le challenge de la St-Maurice sont sanctionnés par la Fédération de natation du Québec
Règlements	Les règlements de Natation Canada, de la FNQ ainsi que le règlement de sécurité de natation en eau libre de la Fédération de natation du Québec s'appliquent à tous les participants. Les règlements du circuit ProColor s'appliquent également pour les participants au circuit ProColor. Le règlement « amateur » tel que stipulé dans le guide technique sera appliqué lors du Challenge de la St-Maurice.

Épreuves offertes

Les départs de chaque épreuve se feront sans distinction d'âge ou de catégorie.








-  1km (Championnat provincial, invitation provinciale)
-  1km (Challenge de la St-Maurice)
-  2km (Championnat provincial, invitation provinciale)
-  5km (Championnat provincial, invitation provinciale, étape ProColor)
-  Relais 2 x 500m (Championnat provincial, invitation provinciale)
-  Relais 2 x 200m (Challenge de la St-Maurice)
-  Traversée 400m (Challenge de la St-Maurice)



Tableau d'épreuves et catégories

	Départ	Championnat provincial	Invitation populaire provinciale	Challenge de la St-Maurice
1km	1 ^{er} juillet 2019 H : 14h15 F : 14h20	11-12 ans	11-29 ans / 30 ans et +	
2km	1 ^{er} juillet 2019 H : 13h00 F : 13h05	12-13 ans	12-29 ans / 30 ans et +	
5km*	1 ^{er} juillet 2019 H : 10h30 F : 10h35	14-15 ans / 16-17 ans / 18-21 ans / 22-29 ans / 30-39 ans / 40 ans et +	14-29 ans / 30 ans et +	
Relais 2 x 500m mixte	1 ^{er} juillet 2019 15h30	11-17 ans / 18 ans et +	11-17 ans / 18 ans et +	
1km	30 juin 2019 14h00			11 ans et +
Relais 2 x 200m	30 juin 2019 15h00			11 ans et +
Traversée 400m	30 juin 2019 13h00			11 ans et +

* Les 14-19 ans inscriront des points au circuit de la Coupe Espoir Canada du carrossier Procolor.

Admissibilité nageurs génériques et paranageurs

- ☒ **Tous les nageurs doivent remplir le *formulaire d'inscription et de consentement (lien site web)* propre à cet événement pour y participer.**
- ☒ Les nageurs du Québec membres d'un club de la Fédération de Natation du Québec en tant que nageurs compétitifs devront s'inscrire en ligne ou avoir en leur possession une preuve d'adhésion lors de l'inscription sur place.
- ☒ Les nageurs provenant de l'extérieur du Québec membre de leur fédération provinciale ou nationale devront s'inscrire en ligne ou avoir en leur possession une preuve d'adhésion lors de l'inscription sur place.
- ☒ Les nageurs qui ne sont pas membres de clubs de natation fédérés, ou qui ne sont pas membres en tant que nageurs compétitifs devront adhérer sur place en tant que membres individuels de FNQ pour la durée de l'événement. (Les adhésions de type maîtres-nageurs compétitifs et non-compétitifs ne sont pas acceptées)

Frais de participation (non-remboursable):

Championnat provincial/invitation provinciale :

- ☒ 30\$ par épreuve individuelle pour toutes les inscriptions faites avant le 22 juin 23h59
- ☒ 35 \$ par épreuve individuelle pour toutes inscriptions faites après le 22 juin ainsi que sur place (inscription sur place à partir de 9h00)
- ☒ 30\$ par épreuve de relais (gratuit si l'épreuve de relais n'est pas la seule épreuve des nageurs)
- ☒ 12\$ pour l'adhésion par événement – membre individuel (anciennement l'adhésion d'un jour)

Challenge de la St-Maurice

- ☒ 25\$ pour participer à une ou deux épreuves individuelles
- ☒ 25\$ par épreuve de relais (gratuit si le nageur est déjà inscrit à une épreuve individuelle)
- ☒ 12\$ pour l'adhésion par événement – membre individuel (anciennement l'adhésion d'un jour)



Date limite d'inscription :

Championnat provincial/invitation provinciale :

1^{er} juillet 2019, sur place, jusqu'à la fin de la période d'inscription.

Challenge de la St-Maurice

30 juin 2019, sur place, jusqu'à la fin de la période d'inscription

Nombre d'épreuves

- 1 Aucune limite du nombre d'épreuve individuelle lors du championnat provincial et de l'invitation provinciale.
- 2 Chaque nageur est limité à une épreuve de relais
- 3 Deux épreuves maximum par participant au Challenge de la St-Maurice

Épreuves de relais

Championnat provincial/invitation provinciale :

- 1 Les relais se nageront en regroupement d'âge comme suit :
 - o Mixte : 11-17 ans
 - o Mixte : 18 ans et plus
- 2 Une équipe de relais voulant représenter un club de natation devra être composée uniquement de deux (2) nageurs affiliés à ce club, en respectant également le regroupement d'âge.
- 3 Deux (2) nageurs de deux différentes équipes peuvent nager ensemble « sans attaches ». Les points au classement ne seront comptabilisés pour aucun club.

Challenge de la St-Maurice

- 1 Les relais se nageront sans catégories d'âge et sans genre.

Récompenses

Championnat provincial/invitation provinciale :

- 1 Des médailles (or-argent-bronze) seront remises aux trois (3) premières positions de chaque épreuve individuelle et chaque épreuve de relais, selon le groupe d'âge déterminé lors du championnat provincial.
- 2 Des médailles (or-argent-bronze) seront remises aux trois (3) premières positions de chaque épreuve individuelle et chaque épreuve de relais, selon le groupe d'âge déterminé lors de l'invitation populaire provinciale
- 3 NOUVEAUTÉ : L'équipe championne du championnat provincial se verra remettre une bannière de champion provincial en natation en eau libre.

Challenge de la St-Maurice

- 1 Il y aura remise de médailles pour chaque épreuve et tirage de prix de participation.

Catégories d'âge des résultats

Les médailles seront données dans les catégories mentionnées ci-haut.

Combinaison isothermique

Championnat provincial/invitation provinciale :

- 1 Le port d'une combinaison isothermique est optionnel pour une température entre 18,0°C et 20,0°C et obligatoire pour une température entre 16,0°C et 18,0°C.

Challenge de la St-Maurice

- 1 Le port d'une combinaison isothermique est accepté pour une température inférieure à 24,5°C pourvu que l'épaisseur du matériel utilisé ne soit pas moins de 5mm.



Horaire détaillé de l'événement

30 juin 2019 – Challenge de la St-Maurice

11h00 : Accueil des nageurs, contrôle des inscriptions et marquage

12h00 : Échauffement

12h30 : Réunion technique avec les nageurs et entraîneurs

13h00 : Départ de la traversée de la St-Maurice (400m)

14h00 : Départ du 1km

15h00 : Départ du relais 2X200m

*Remise des prix à **déterminer**

1^{er} juillet 2019 – Championnat provincial, invitation provinciale et étape #2 de la coupe ProColor

8h00 à 13h : Accueil des nageurs, contrôle des inscriptions et marquage (priorité aux nageurs du 5km)

9h30 : Période d'échauffement (priorité aux nageurs du 5km)

9h45 : Réunion technique et rassemblement des nageurs du 5km**

10h00 : Départ du 5km homme

11h15 : Départ du 5km femme

13h00 Remise des médailles du 5km (**pourrait être devancée**)

13h15 : Réunion technique et rassemblement des nageurs du 1km et 2km**

13h30 : Départ du 2km homme

13h35 : Départ du 2km femme

14h15 : Remise des médailles du 2km (**pourrait être devancée**)

14h30 : Départ du 1km homme

14h35 : Départ du 1km femme

15h15 : Réunion technique et rassemblement des nageurs du relais 2 x 500m**









15h30 : Départ du Relais

16h15 : Remise des médailles du 1km et du relais (**pourrait être devancée**)

****Les réunions techniques auront lieu sur le site de compétition à proximité du quai. Tous les nageurs et entraîneurs sont tenus d'y participer.**



Autres informations

-  Un casque de bain numéroté sera fourni et devra être porté par les participants au moment du départ.
-  Il est interdit d'obstruer un autre participant sous peine de disqualification. Les nageurs doivent se tenir à l'écart des autres nageurs.
-  Un nageur qui se tient debout sur le fond pendant une course ne sera pas disqualifié mais il n'a pas le droit de marcher ni de sauter. Un nageur ne peut recevoir de support d'un objet fixe ou flottant et ne doit toucher ou être touché par une autre personne.
-  Un nageur qui abandonne la compétition devra se rapporter immédiatement à un sauveteur.
-  Un service de sécurité et de premiers soins seront sur place
-  **Chaque nageur est responsable d'apporter couverture et vêtements chauds.**
-  Une collation est prévue pour les nageurs à la fin de leur épreuve.
-  Il y aura un BBQ (hot-dog) sur le site la compétition pour les bénévoles et les entraîneurs

Liens utiles :

Formulaire d'adhésion par événement – membre individuel

<http://www.fnq.qc.ca/formulaires-eau-libre/>



Comités organisateurs

Championnat provincial, invitation populaire de Shawinigan et étape du circuit ProColor;

Directeur de rencontre

Nom : Jean-Charles Pelletier
Téléphone : 819-537-5571
Courriel : jean-charles.pelletier@cgocable.ca

Lieu de compétition

Promenade du Capitaine Veilleux
Shawinigan

Circuit

Circuit fermé de 1km

Inscriptions

Toutes les inscriptions doivent être faites à l'aide du logiciel SPLASH. Les épreuves sont identifiées dans le fichier Splash Lenex comme un 1000m libre, 2000m libre et un 5000m libre.

Les entraîneurs et les responsables des inscriptions pour les rencontres devront utiliser le système d'approbation des sanctions, d'inscriptions de Natation Canada : <https://www.swimming.ca/fr/evenements-resultats/rencontre-a-venir-en-cours/>

Pour faciliter le déroulement des inscriptions sur place, les clubs peuvent télécharger [le formulaire de consentement](#) et le faire remplir par leurs nageurs avant l'événement.

Pour les nageurs non affiliés, compléter les formulaires prévus ([consentement](#) et [adhésion par événement – membre individuel](#)) à cet effet et faire parvenir à : jean-charles.pelletier@cgocable.ca

Les frais d'affiliations sont de 12\$ et seront retournés à la FNQ.

Inscription selon l'âge du nageur au 1^{er} juillet 2019.

La personne responsable des inscriptions est :

Nom : Jean-Charles Pelletier
Téléphone : 819-537-5571
Courriel : jean-charles.pelletier@cgocable.ca

Le paiement devra être remis avant le début de la compétition au commis de course.

Veuillez faire le chèque à l'ordre de : club de natation centre de la Mauricie

Responsable des officiels

Nom : Jean-Charles Pelletier
Téléphone : 819-537-5571
Courriel : jean-charles.pelletier@cgocable.ca



Challenge de la St-Maurice;

Directeur de rencontre

Nom : Jean-Charles Pelletier
Téléphone : 819-537-5571
Courriel : jean-charles.pelletier@cgocable.ca

Lieu de compétition

Promenade du Capitaine Veilleux
Shawinigan

Circuit

Circuit fermé de 200m et circuit ouvert de 400m

Inscriptions

Toutes les inscriptions doivent être faites la journée même à partir de 11h ou à Jean-Charles Pelletier par courriel ou téléphone

Pour les nageurs non affiliés, remplir les formulaires prévus (inscription et affiliation d'un jour du nageur) à cet effet.

Les frais d'adhésion sont de 12\$ et seront retournés à la FNQ.

Inscription selon l'âge du nageur au 30 juin 2019.
Toutes les épreuves seront nagées senior (Aucune catégories d'âge).

La personne responsable des inscriptions est :

Nom : Jean-Charles Pelletier
Téléphone : 819-537-5571
Courriel : jean-charles.pelletier@cgocable.ca

Le paiement devra être remis avant le début de la compétition au commis de course.

Veillez faire le chèque à l'ordre de : Club de natation Centre de la Mauricie et remis au commis de course à votre arrivée.

Responsable des officiels

Nom : Jean-Charles Pelletier
Téléphone : 819-537-5571
Courriel : jean-charles.pelletier@cgocable.ca

Arbitre

Nom : Gisèle Tremblay
Courriel : gisele58@sympatico.ca



INSCRIPTION ET CONSENTEMENT DU NAGEUR

FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE CONSENTEMENT À REMPLIR OBLIGATOIREMENT POUR PARTICIPER AU CHAMPIONNAT PROVINCIAL, À L'INVITATION PROVINCIALE DE SHAWINIGAN OU AU CHALLENGE DE LA ST-MAURICE, DÛMENT SANCTIONNÉ PAR LA FÉDÉRATION DE NATATION DU QUÉBEC.

30 JUIN ET 1^{ER} JUILLET 2019

Nom : _____ Prénom : _____

Date naissance : jour / mois / année Âge : _____ Sexe : M F

Adresse : _____

Courriel : _____

Club de natation : _____ SIGLE _____

Nom de la personne ressource : _____ Téléphone : _____

Personne à contacter (en cas d'urgence) : _____ Téléphone : _____

Avez-vous une condition médicale quelconque? Si oui, veuillez l'indiquer ainsi que les médicaments que vous avez avec vous : _____

(Il est recommandé à tout nageur d'obtenir une évaluation médicale quelques semaines avant une participation à un événement de natation en eau libre)

INSCRIPTION

Épreuves	Date	Choix et frais d'inscription
400m	30 juin 2019	\$25
1km	30 juin 2019	\$25
2x200m	30 juin 2019	\$25
1km	1er juillet 2019	\$30 ou \$35
2km	1er juillet 2019	\$30 ou \$35
5km	1er juillet 2019	\$30 ou \$35
2x500m	1er juillet 2019	\$30
Adhésion par événement – membre individuel FNQ (si membre d'un club)		12\$

* Vérifier le nombre d'épreuves allouées par nageur

Total à payer : \$



AUTORISATION PRISE D'IMAGES

Il est attendu que dans le cadre de tous événements de natation en eau libre, chaque membre accepte d'être pris en photo ou en vidéo. Il autorise la FNQ et ses organismes reconnus à diffuser, publier et reproduire la ou les photographies ou vidéos (en groupe ou individuellement) uniquement pour des fins d'actualité, de publicité, de promotion. Le membre comprend que dans ce contexte, la responsabilité civile de la FNQ et de ses organismes reconnus ne pourra pas être engagée quant à cette diffusion, publication et reproduction d'images dûment autorisées. Enfin le membre renonce dès à présent à tout recours légal et toute réclamation quant à la diffusion, la publication et la reproduction de ces photographies ou images et ce, pour les motifs invoqués ci-haut.

SIGNATURE

L'athlète déclare avoir eu tout le temps nécessaire afin de prendre connaissance du présent formulaire de consentement et posé toutes les questions qu'il jugeait pertinentes afin de vérifier l'étendue de ses droits et obligations.

De plus, l'athlète se considère comme en bonne santé et apte à s'inscrire à cet événement de natation en eau libre.

L'athlète est en connaissance des risques et dangers liés à la participation à un événement de natation en eau libre et accepte librement et volontairement d'y participer.

Il reconnaît que toute information erronée, notamment quant à son appartenance au club ci-haut mentionné, peut entraîner sa disqualification de l'événement et l'empêcher de participer à un autre événement de natation en eau libre sanctionné par la FNQ.

Signature DE L'ATHLÈTE : _____ **Date :** _____

** Si l'athlète à moins de 18 ans au moment de la signature, la signature d'un parent, d'un tuteur ou de l'autorité parentale est obligatoire. Voir section suivante.*

CETTE SECTION DOIT ÊTRE COMPLÉTÉE SI L'ATHLÈTE A MOINS DE 18 ANS

La signature d'un parent, d'un tuteur ou de l'autorité parentale doit accompagner le formulaire de consentement si l'athlète a moins de 18 ans le matin de l'événement de natation en eau libre. Cette signature s'ajoute à la signature de l'athlète, et ne la remplace pas.

Je suis le parent ou tuteur ou autorité parentale de _____ né(e)
le _____ (nom en lettres moulées)
(date de naissance)

J'ai pris connaissance des risques d'un événement de natation en eau libre et accepte les risques inhérents à l'événement présent.

Nom du parent, tuteur ou de l'autorité parentale (lettres moulées)

Section réservée à l'administration

Statut FNQ 2019 vérifié :

Membre

Non membre